

## Du côté obscur de la Force

« *Je suis ton père* »®

**euh... Maire !**

Réunion de bureau du pôle d'équilibre territorial et rural du pays monts et barrages du 8 novembre 2017 (1) :

M. le Maire « remarque que le tarif proposé par le service éducatif du pays d'art et d'histoire pour les nouvelles activités pédagogiques semble **prohibitif** » (sic)

Lors du conseil municipal du 11 décembre 2017 (2) :

M. le Maire fait voter des augmentations de **9%, 16,3%, 47%...** pour l'accès à la bibliothèque municipale... et bien d'autres... malgré notre opposition !

N'est-ce pas prohibitif ?!

Deux réunions... une fois « pour », une fois « contre »... Deux attitudes divergentes pour un même élu qui se réjouit par ailleurs d'être assis sur un excédent de 450 000 € (3) !

Le groupe Horizon2020

contact : [stleonard.horizon2020@gmail.com](mailto:stleonard.horizon2020@gmail.com)

- ❖ ® extrait de STAR WARS
- ❖ documents communicables à tout citoyen sur le fondement de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978
  - (1) le château, Bujaleuf
  - (2) mairie, Saint-Léonard de Noblat
  - (3) discours des vœux 2018